

Nationale) à titre de fonds de concours en vue de la création d'un C.E.S. un terrain de 18.000 m² situé au lieu dit "Coursant" en bordure de la route de Maisonfort figurant au plan ci-joint.

- d'autoriser M. le Député-Maire à signer l'acte de cession devant intervenir

Approuvé à l'unanimité

XXIV

Erection d'un monument aux martyrs de la Déportation (M. Bouchet)

Par délibération en date du 16 octobre 1964, le Conseil Municipal a approuvé la constitution d'un comité pour l'érection à Royan d'un monument aux martyrs de la Déportation.

Par lettre en date du 19 Janvier 1965, Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime a demandé en vue de l'approbation définitive du projet un dossier en double exemplaire, qui doit comprendre notamment une délibération du Conseil Municipal décidant l'érection

Le Conseil Municipal

Vu la délibération du 16 octobre 1964

Vu le projet établi par M. Raison, architecte choisi par le Comité

Vu le décret du 16 Janvier 1947

Vu la lettre de M. le Préfet en date du 19 Janvier 1965

Décide

- d'approuver le projet d'érection d'un monument aux martyrs de la Déportation selon projet établi par M. Raison le monument étant l'œuvre de M. Jacob, sculpteur, Professeur à l'École des Beaux-arts de Bordeaux
 - d'approuver l'emplacement proposé : sur le mur de soutènement du Bd Chius au fond du square Lessor.
- Le monument serait adossé à ce mur.

Approuvé à l'unanimité

XXV

Comité Consultatif de la Bibliothèque (M. Collé)

Le Conseil Municipal

Vu le décret n° 611009 du 1er septembre 1961 relatif à la constitution des Comités Consultatifs de la Bibliothèque